



Comité bouliste départemental de la Côte d'Or

Boulodrome municipal Chaufour, 14 rue Léon Mauris 21000 Dijon

<http://cbd21.sportsregions.fr/>

cbd.comite@laposte.net

Ordre du jour de la réunion du Comité directeur du vendredi 30 avril à 19 h 30. Réunion en visioconférence

Présents : , Denis Blanc (Chenôve), Gérard Dumont (Sainte-Colombe), Jean-François Reveane (Nuits-Saint-Georges), Maria Rigo (BLS Dijon), Didier Veyssière (Seurre). Louis Lanni (Auxonne, président), Edouard Chastrusse (Talent, président délégué), Carole Faivre (Auxonne, secrétaire), , Alain Theyssier (Chenôve, membre).

Invités : Rémy Prost (Auxonne), Alain Vorillion (BLS Dijon).

Excusés : Jean-Claude Fontaine (Beaune), Madeleine Lambert (Talent, trésorière).

Secrétaire de séance : Louis Lanni

Début de la réunion : 19h30

- 1 - Présentation du club d'Auxonne par Louis Lanni et Rémy Prost (historique, présentation du bureau, effectifs, projets de développement, etc ...).

- 2 - Dates des concours propagande et national des clubs (saison 2021-2022).

Les dates des concours propagande 2021-2022 organisés par les clubs du CBD 21 doivent être transmises à la Fédération via le CBD, puis la Ligue avant le 22 mai.

Concours propagandes annoncés par les clubs :

- BLS : 32 D TD le 30 octobre 2021 et 16 Q TD le 31 octobre 2021.
- Talent : 64 D TD le 8 janvier 2022 et 32 Q TD le 9 janvier.
- Beaune : 16 Q TD le 16 janvier 2022.
- Nuits : 32 D TD le 3 juillet 2022.

Les fiches seront transmises par Louis LANNI à la Ligue.

Le national de Chenôve aura lieu 5 février 2022 ou le 19 février 2022 (fiche transmise par le club).

- 3 - Organisation championnats fédéraux (dép et reg) 2021-2022.

- Le simple : BLS le 3 et 4 avril 2022 (boulodrome ou extérieur ?)
- Le double : AUXONNE le 30 avril 2022
- Le quadrette : BEAUNE 18 juin 2022
- Le vétéran : SEURRE le 19 mai
- Double mixte : AUXONNE le 15 mai.

- 4 - Versement 2e acompte FFSB.

Le 2e acompte a été demandé par la FFSB, il est du même montant que le premier soit 1/6 de la

facture 2019-2020 (1740€). Les clubs verseront donc au CBD 21 la même somme que lors du 1er acompte (avant le 15 mai), une 2e facture leur sera transmise.

Le CBD avait fait une ristourne de 4 € sur les licences 2019-2020, il en sera de même sur les licences 2020-2021, la cotisation CBD demandée aux clubs passera donc une nouvelle fois de 5€ à 1 € par licence. La même démarche pourra être réalisée pour 2021-2022 avec des demandes d'aides proposées par le département ou la région.

Une ristourne pourrait également être envisagée pour les licences jeunes et féminines (licenciés et primo-licenciés) dans le cadre d'une demande d'aides aux associations sportives durant la crise sanitaire.

- 5 - Le point sur les licences.

A ce jour 181 licences (-19 par rapport à la dernière saison) ont été éditées. Le club de Chenôve a renvoyé deux licences et une licence d'Auxonne sera annulée (décès), Sainte Colombe, Beaune, Talant, la BLSD et Seurre ne renverront apparemment aucune licence. Nuits en cours de décision. Le renvoi de licences peut se faire jusqu'à fin mai selon Alain Theyssier. Les demandes de renvoi sont à adresser à Carole Faivre avec copie à Louis Lanni.

Dans les autres Comités de la Ligue, à ce jour :

- Jura : 506 (-39)
- Nièvre : 165 (-47)
- Yonne : 92 (-140)
- District : 273 (-16)
- CSB 71 : 1340 (-553)

- 6 - Reprise

Beaucoup de club ont recommencé à jouer en extérieur en respectant les protocoles sanitaires. En attendant des conditions sanitaires plus favorables, nous pourrions anticiper en prévoyant pour le mois de juin et juillet des rencontres amicales inter-clubs encadrées (animations ...). Pour cela Edouard Chastrusse et Denis Blanc feront une proposition sur la forme et proposeront un calendrier (peut-être une coupe de Côte d'Or ?).

Côté Ligue, une coupe de la Ligue en doublettes est envisagée pour faire rejouer et se rencontrer à nouveau les licenciés, les modalités sont à l'étude notamment pour le nombre d'équipes à présenter par CBD ou CSB.

Pour répondre à la question d'Alain Vorillion, le master loisir organisé par la BLSD les mardi du mois de juin reste entre parenthèses tant que la Fédération n'aura pas donné son feu vert pour les compétitions.

- 7 - Les subventions PSF (projets sportifs fédéraux).

Campagne FFSB 2021 des projets sportifs fédéraux (du 9 avril au 17 mai) :

- Une seule demande doit être déposée par structure avec la possibilité de proposer au maximum 6 actions pour les ligues, 5 actions pour les CBD et 4 actions pour les clubs. Le seuil minimal d'aide financière pour l'ensemble de ses actions s'élève à 1500 €. Toutes les actions proposées doivent être en lien avec les 5 axes proposés et leurs objectifs prioritaires.
- Cette démarche est donc ouverte aux clubs qui désirent faire une demande, elles sont directement adressées à la Fédération via le "compte asso". Les documents vous seront transmis. Concernant le CBD, trois actions vont être proposées :
- Boule'Entreprise: mise en place d'animations en direction des entreprises.

- Pratique Féminine : organisation de rassemblements féminins en directions des licenciées (week-end Open féminin).
- Pratique féminines : organisation de séances de perfectionnement technique spécialement dédiées aux féminines (en marge des journées de qualification à l'Open).

En plus de ces demandes de subventions en PSF, **une demande FDVA** a été adressée à la région avec comme action : "projet innovant de développement par des actions d'appui et d'accompagnement en faveur des clubs de sport boules de la Côte d'Or".

Une autre demande "Contrat d'objectif" adressée au Conseil départemental est en cours de rédaction sur la thématique du soutien aux associations sportives durant la crise sanitaire : "renoncement ou baisse des cotisations pour ses clubs affiliés".

- 8 - Questions diverses

- Les inscriptions pour les championnats des clubs sportifs 2021-2022 sont à transmettre avant le 15 juin (Chenôve et Auxonne).
- Le CBD 21 participera à la journée olympique organisée par le CDOS 21. Cette année les écoles ne se déplacent pas au CREPS, ce sont les clubs qui se déplacent dans les établissements (collèges). Nous avons le choix et nous avons choisi le collège de Nuits-Saint-Georges. Thierry Mahoudeau sera présent avec Louis LANNI, Edouard Chastusse et au moins un bénévole du club de Nuits.
- Le CBD pourrait faire une animation, toujours à Nuits, le 13 juillet au soir à l'occasion de la Corrida pédestre (enfant jusqu'à seniors) . Une manifestation organisée par le club de rugby de Nuits avec départ sur l'esplanade (près du clos du club). Thierry Mahoudeau serait de la partie pour animer cette soirée idéale pour la visibilité de notre sport à Nuits. Animation en attente d'accord entre la municipalité et le président Jean-François Revéane.

Fin de la réunion à 21 h 15.

Le président
Louis LANNI